

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL  
ParisEstMarne&Bois  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU 25 MARS 2019  
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN**

19-46

**OBJET : Budget annexe d'assainissement en gestion directe - Vote du budget primitif 2019.**

Membres en exercice	<b>90</b>
Présents titulaires	<b>65</b>
Représentés	<b>18</b>
Absents	<b>7</b>

Votants	<b>83</b>
Abstention	<b>2</b>
Suffrages exprimés	<b>81</b>
Pour	<b>81</b>
Contre	<b>0</b>

**Présents :**

Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Clémence AVOGNON ZONON, Thierry BARNOYER, Patrick BEAUDOUIN, Jean-Philippe BEGAT, Jacques Alain BENISTI, Eric BENSOUSSAN, Jean-Marc BRETON, Olivier CAPITANIO, Chrysis CAPORAL, Gilles CARREZ, Pierre CARTIGNY, Sabine CHABOT, Michèle CHARBONNEL, Sylvie CHARDIN, Stéphane CHAULIEU, Thierry COUSIN, Florence CROCHETON, Isabelle DALLEAU, Olivier DOSNE, Carole DRAI, Sylvain DROUVILLE, Michel DUVAUDIER, Monique FACCHINI, Christian FAUTRE, Delphine FENASSE, Benoît GAILHAC, René GAILLARD, Jean-Philippe GAUTRAIS, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Pierre GUILLARD, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Sengul KARACA, Marie KENNEDY, Laurent LAFON, Dominique LE BIDEAU, Patrick LE GUILLOU, Pierre LEBEAU, Nadia LECUYER, Sergine LEFIEF, Charlotte LIBERT ALBANEL, Robin LOUVIGNE, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Marie-Hélène MAGNE, Jacques JP MARTIN, Pascale MARTINEAU, Marc MEDINA, Michel OUDINET, Gilles PANNETIER, Mary France PARRAIN, Jean-Jacques PASTERNAK, Vincent PINEL, Catherine PRIMEVERT, Christine RASETTI, Germain ROESCH, Christel ROYER, Christine RYNINE, Igor SEMO, Jean-Pierre SPILBAUER, Jacqueline VISCARDI, Valérie ZELIOLI.

**Représentés :**

Sylvain BERRIOS représenté par Germain ROESCH, Jean-Luc CADEDDU représenté par Thierry BARNOYER, Adrien CAILLEREZ représenté par Carole DRAI, Christian CAMBON représenté par Jacques JP MARTIN, Chantal CANALES représentée par Pierre CARTIGNY, Nicole CERCLEY représentée par Jacqueline VISCARDI, Brigitte CHAMBRE-MARTIN représentée par Laurent JEANNE, Catherine CHETARD représentée par Michel OUDINET, François COCQ représenté par Delphine FENASSE, Alain DEGRASSAT représenté par Pascale MARTINEAU, Pierre-Michel DELECROIX représenté par René GAILLARD, Jean-Jacques GUIGNARD représenté par Christian FAUTRE, Delphine HERBERT représentée par Benoît GAILHAC, Michel HERBILLON représenté par Olivier CAPITANIO, Gérard LAMBERT représenté par Valérie ZELIOLI, Virginie TOLLARD représentée par Jean-Jacques GRESSIER, Annie TRICOCHÉ représenté par Mary France PARRAIN, Pascale TRIMBACH représentée par Patrick BEAUDOUIN

**Absents :**

Nicolas CLODONG, Nassim LACHELACHE, Alain PAVIE, Régis PIO, Yoann RISPAL, Sylvie TRICOT DEVERT, Jean-François VOGUET.

Accusé de réception en préfecture 094-200057941-20190325-D19-46-DE Date de télétransmission : 29/03/2019 Date de réception préfecture : 29/03/2019
---

CONSEIL DU TERRITOIRE DE PARISESTMARNE&BOIS

SEANCE DU 25 MARS 2019

**OBJET : Budget annexe d'assainissement en gestion directe - Vote du budget primitif 2019**

**LE CONSEIL DE TERRITOIRE,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2312-1 et L.5219-5,

**VU** la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable aux services d'eau et d'assainissement,

**VU** la délibération n°19-25 du 18 février 2019 du Conseil de Territoire approuvant le rapport d'orientation budgétaire pour 2019 pour le budget annexe d'assainissement en gestion directe,

**VU** le rapport de présentation et le document budgétaire réglementaire M49 annexé,

**VU** l'avis favorable de la Commission des Finances du 21 mars 2019,

**DELIBERE**

**Article 1 :**

**APPROUVE** le projet de budget primitif de l'exercice 2019 du budget annexe d'assainissement en gestion directe, dont les crédits ont été votés par chapitre selon une présentation par nature et section par section, et qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

* Section d'exploitation .....	11 527 003,30 €
* Section d'investissement .....	26 202 615,17 €
<b>TOTAL BUDGET PRIMITIF 2019 .....</b>	<b>37 729 618,47 €</b>

**Article 2 :**

**DONNE** délégation au Président pour contracter les produits nécessaires à la couverture du besoin de financement de l'Etablissement Public Territorial, conformément aux termes de l'article L. 2122-22 du C.G.C.T. dans les conditions et limites ci-après définies.

**Article 3 :**

**AUTORISE** Monsieur le Président à contracter au titre de l'exercice 2019 et tel que prévu au budget primitif 2019 du budget annexe assainissement en gestion directe un emprunt inscrit en recette d'investissement pour un total de 18 215 567,18 € maximum et à signer les contrats de prêts correspondants.

Accusé de réception en préfecture  
094-200057941-20190325-D19-46-DE  
Date de télétransmission : 29/03/2019  
Date de réception préfecture : 29/03/2019

**Article 4 :**

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Le Président,

Jacques JP MARTIN

La présente délibération publiée le 29/03/2019  
est exécutoire à la date du 29/03/2019  
en application des articles L5211-1 et L.2131-1 du  
C.G.C.T.  
Champigny-sur-Marne, le 29/03/2019

Accusé de réception en préfecture  
094-200057941-20190325-D19-46-DE  
Date de télétransmission : 29/03/2019  
Date de réception préfecture : 29/03/2019